

PROJET « PERTES ET FRAUDES » À ENEDIS

Le juste prix de l'énergie de la CGT est un tarif juste, ambitieux et réalisable.

Face au constat de l'augmentation très importante du nombre de fraudes et de son coût (environ 275 M€ / an depuis 2022 pour le seul marché de masse), Enedis décide de changer la gestion des PNT (Pertes non Techniques). Les fraudes sont désormais caractérisées par une ouverture des caches-bornes (compteur) accompagnée d'une baisse de consommation.

- > 50% de la fraude est située sur 3 DR (« DR Rouges »)
- > 35 % sont sur 8 autres DR (« DR orange »)
- > Les 14 autres DR représentent environ 15% (« DR Vertes »)



ENEDIS décide la création d'une structure dédiée « Pertes et Fraudes » dans les DR Rouges (rattachement au Domaine Client) aussi bien pour les activités back-office que terrain. Dans les DR Oranges et Vertes ce rattachement est optionnel.

NOUVEAUTE : Les agents assermentés pourront établir un constat de fraude depuis le bureau !

Revendications CGT :

- **Classements en Plage G (GF 7 à 9) à minima des Agents assermentés. Et GF 8 minimum pour les agents assermentés terrain.**
- **Un taux de service actif maintenu à 100%.**
- **La possibilité de conserver l'astreinte sur volontariat.**
- **Des GF « Emplois et Transformations » en plus des 80 GF prévus afin de reclasser les agents assermentés.**
- **Les interventions terrains à 2 Agents.**
- **Le rattachement des équipes dédiées aux services Opérations (et non au domaine Client) afin de maintenir les compétences « Interventions » des techniciens.**
- **Renforcer les services en recrutant au minimum 250 agents**

La CGT est consciente de l'enjeu de réussir à lutter contre les pertes, qu'elles soient techniques ou pas, **car le distributeur qu'est ENEDIS doit racheter l'électricité non comptée ni facturée, pour partie aujourd'hui au prix du marché.** Dans son projet, ENEDIS vise exclusivement les pertes générées par les fraudes et plus particulièrement celles des « petits » usagers (inférieur à 36kva) qui sont les premiers touchés par la dérégulation du marché. Rien concernant la lutte contre les pertes techniques et si peu concernant les fraudes liées aux professionnels gros consommateurs

Pour la CGT la priorité reste à obtenir la fin d'un marché de l'énergie dont l'augmentation des factures donc des fraudes et du coût de rachat des pertes ne sont que des conséquences. Ne faut-il pas aussi traiter les causes au lieu de se borner à en traiter les conséquences ?



RAPPEL : LA CGT PORTE UN PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ÉNERGIE QUI PROPOSE DE RÉDUIRE LA FRACTURE SOCIALE EN FRANCE EN RÉDUISANT LA FACTURE D'ÉNERGIE À TRAVERS UN PRIX JUSTE, SORTI DE L'INDEXATION DU MARCHÉ !